

# DÉLIBÉRATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 26 juin 2008 - Convocation du 19 juin 2008

Compte rendu affiché le 4 juillet 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents :**

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

**Absents représentés**

Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme MAY par Mme GLATARD ; Mme BROSSARD par Mme GOYON ; Mlle COIN par M. BUFFARD ; M. MACHURAT par M. MANIKAS ; M. DESBOIS par Mme ORIOL ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29
Exprimés	29

**Objet : Compte Administratif 2007**

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'année écoulée dans le cadre des budgets (primitif et supplémentaire) ainsi qu'à la suite d'éventuelles décisions modificatives.

Selon l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes de l'ordonnateur est constitué par le vote du compte administratif. Il détermine :

- le résultat de fonctionnement de l'exercice
- le solde de l'exécution de la section d'investissement
- les restes à réaliser de la section d'investissement

Il doit être conforme dans ses résultats au compte de gestion établi par le comptable public de la collectivité, lequel fera aussi l'objet d'un vote par le Conseil Municipal.

Le compte administratif 2007 a été présenté lors de la Commission des Finances du 24 juin 2008.

A partir des documents communiqués, les chiffres significatifs du compte administratif pour l'année 2007 sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

Nature	Dépenses	Recettes	SOLDE
<b>Section de fonctionnement</b>			
Excédent reporté (CA 2006)		309 044.17	
Opérations de l'exercice	6 956 898.53	8 030 589.00	
<b>Total</b>	<b>6 956 898.53</b>	<b>8 339 633.17</b>	<b>+ 1 382 734.64</b>
<b>Section d'investissement</b>			
Reprise de déficit 2006			
Opérations de l'exercice	759 363.73		
Affectation du résultat (compte 1068)	2 235 500.42	1 448 542.50	
<b>Total</b>	<b>2 994 864.15</b>	<b>2 686 371.66</b>	<b>- 308 492.49</b>
<b>RESULTAT CA 2007</b>			<b>+ 1 074 242.15</b>
<b>Restes à réaliser</b>			
Opérations d'investissement	<b>927 720.88</b>	<b>405 549.55</b>	<b>- 522 171.33</b>
<b>Excédent de fonctionnement disponible</b>			<b>+ 552 070.82</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le compte de gestion de Monsieur le Trésorier,
- **ADOpte le compte administratif 2007 de la Commune de Neuville-sur-Saône,**
- **NOTE la production de l'ensemble des pièces jointes et précise que le compte administratif restera annexé à la présente délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 26 juin 2008  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 09/07/2008
- Publication ou affichage le 09/07/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 9 juillet 2008  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.